

Numéro : DIR26 - 054

Date : 27 mars 2026



GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

DIRECTOIRE

DECISION

OBJET : Tarifs externes 2026 - Prestations d'ingénierie et de formations portuaires

Vu

- la note de la direction des relations internationales, européennes et prospective en date du 25 mars 2026

Le directoire

- approuve la tarification externe à compter du 1^{er} avril 2026 pour la réalisation des prestations d'ingénierie et de formations portuaires, répartie de la manière suivante :

Catégorie	Tarification journalière HT de la prestation
Cadres / Officiers	Entre 1 000 et 1 400 €
Techniciens	Entre 800 et 1 000 €

La tarification est adaptée en fonction de la nature de la prestation à réaliser, du niveau d'expertise requis et de la position concurrentielle selon les critères suivants :

- o Tarif de base correspondant à celui « du marché » pratiqué par nos concurrents ;
 - o Tarif spécifique pour la réalisation d'une prestation hors champs concurrentiel exigeant une expertise avancée et spécifique, notamment dans les domaines de l'informatique ou de la sûreté.
- décide que la présente décision est mise à la disposition du public sur le registre disponible au siège du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine et est publiée sur le site internet du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (www.haropaport.com).

Krishnaraj DANARADJOU

Florian WEYER

Benoît ROCHET,
Président du Directoire

Dominique RITZ

Christophe BERTHELIN

Antoine BERBAIN

ABSENT